

Extrait du cinquième chapitre de G.D.

Période olympique 1972-1976;

Période très certainement exaltante a cause de son caractère unique, mais a la fois instructive, révélatrice, et remplie de surprises a caractères sociologiques presque inquiétantes.

Hasard ou Destin

A tout le moins une bonne étoile de mon existence qui m'a conduit au beau milieu du plus gros comité organisateur jamais formé au Québec, par des spécialistes de tous les milieux de la société en plus de l'élite du sport amateur au monde.

J'ai expliqué précédemment pourquoi. j'avais quitté le centre de formation professionnel de Joliette au cours de l'année 71, et voila que Monsieur Jean Paul Savard, un sous-ministre au travail du gouvernement de Québec ayant été désigné au COJO (le comité organisateur des jeux olympiques de Montréal) pour agir comme secrétaire administratif au vice président communication , monsieur Louis Chantigny, me rencontre presque par hasard et me fait une proposition .

Jean Paul Savard me dit que pour des raisons personnelles, il doit quitter Louis Chantigny et il m'offre de présenter ma candidature a son patron pour le remplacer.

Sans trop savoir ce que ca pouvait représenter comme travail, j'accepte sur le champ la proposition de J,P,Savard et la semaine suivante, en entrevue, Monsieur louis Chantigny journaliste, m'offre le poste de secrétaire administratif au vice-président communication de COJO .

J'avoue avoir été un peu surpris de la facilité avec laquelle monsieur Chantigny pouvait m'embaucher sans aucune autre autorisation . J'ai d'abord pensé que dans ce milieu les décisions se prenaient rapidement, mais j'ai compris très tôt que le dialogue était presque inexistant entre lui et les quatre ou cinq autres vice-présidences de l'époque.

La direction du COJO prenait de l'ampleur et le bureau de direction, avec a sa tête son Excellence Roger Rousseau, avait décidé de dissoudre les vice-présidences du moment pour les remplacer par un Président Commissaire Général et un vice-président exécutif, en la personne de monsieur Simon St-Pierre .Or, comme monsieur Chantigny n'acceptait pas la dissolution des vice-présidences, il était fortement question d'un licenciement .

Louis Chantigny , au cours de cette période noire de son existence se retira au chalet de ses ancêtre situé a proximité du lac des deux-montagnes, avec la conviction qu'on le reniait et que son aventure avec l'organisation des jeux de 1976 se terminerait ainsi:

LE SAUVETAGE

Quoique je connaissais monsieur Louis Chantigny depuis peu, je connaissais le journaliste sportif numéro 1 d'une très fructueuse période des années 50, et j'étais vraiment préoccupé par une réaction négative de la part du public Montréalais, et en particulier le monde du sport, en constatant que Louis Chantigny était mis à l'écart. Surtout que Louis Chantigny avait travaillé de nombreuses années auprès du maire Jean Drapeau pour l'obtention des jeux olympiques de 1976 et que à cette période, bien mal vue était celui qui faisait de la peine à monsieur le maire.

Je suis donc allé discuter avec Monsieur Chantigny dans son lieu de retraite, et sans avoir son approbation, je lui ai dit que j'allais être son médiateur auprès de Monsieur Roger Rousseau pour qu'il demeure au sein du COJO, et (surtout) avec un titre aussi prestigieux que vice-président communication. Il m'a alors répondu que c'était impossible mais qu'il appréciait ma gentillesse à son égard.

J'obtins facilement un rendez-vous avec son excellence Roger Rousseau, (je saurai pourquoi beaucoup plus tard) au cours duquel je lui fais remarquer que Louis Chantigny représentait la presse sportive depuis des décennies au Québec, et que son expulsion représenterait un geste négatif auprès de monsieur le maire et surtout auprès de la population toute entière. Il se dit sensible à ces arguments, mais que le sort de monsieur Chantigny était plutôt entre les mains du vice-président exécutif monsieur Simon StPierre.

Face à mon insistance pour trancher le litige le plus tôt possible, il convoqua donc monsieur St Pierre à son bureau en ma présence. Ne connaissant pas monsieur StPierre j'étais un peu mal à l'aise pour intervenir auprès de lui en faveur de monsieur Chantigny. Qu'à cela ne tienne, je lui demande tout simplement s'il avait des objections à ce que monsieur Chantigny fasse partie du bureau de son Excellence dans un rôle qui conviendrait aux deux. Ce à quoi il me répondit : *bien certain que non, si tel est le vœu de monsieur le Président* C'est alors que Monsieur Rousseau, m'a offert de lui suggérer une définition de tâches, qu'il pourrait par la suite proposer à monsieur Chantigny.

Au cours de notre discussion au chalet de Louis Chantigny, j'avais constaté que pour Louis Chantigny, perdre son bureau au COJO serait bien triste, mais ce qui l'attristait davantage, serait pour lui le manque de ressources pour compléter la rédaction de certains ouvrages concernant des boxeurs comme Jos Louis et autres. Il fallait donc que Louis Chantigny ait la possibilité d'occuper un espace de bureau et qu'il ait à sa disposition les services techniques nécessaires à l'écriture de son livre sur les boxeurs..

Lors d'une deuxième rencontre avec monsieur Chantigny, je l'ai convaincu que c'était important pour l'image du COJO qu'il soit présent dans les bureaux de l'organisation et que son meilleur rôle qu'il pouvait jouer était celui de *conseiller spécial auprès de son excellence Roger Rousseau en matière de sport*. Je suis convaincu que Louis Chantigny savait autant que moi, qu'un conseiller spécial répond seulement aux questions qu'on lui pose, et que dans les circonstances, elles seraient rarissimes, mais qu'à cela ne tienne il pourra écrire ses livres en toute quiétude.

Le sauvetage (suite)

De retour au bureau de son excellence Roger Rousseau, je lui ai donc suggéré d'offrir le poste de *conseiller spécial auprès de son Excellence Roger Rousseau, particulièrement en matière de sport ou tout autre sujet jugé opportun par la Présidence*. Ainsi pas besoin de détails additionnels concernant la définition de tâches puisque monsieur Rousseau y allait de son bon jugement pour tout genre de mandat qu'il pourrait confier lui-même a Louis Chantigny , ou par un officier de la Présidence

Ainsi fût accepté le retour au bercail de Louis Chantigny; et ainsi présent dans son bureau de midi a 17hrs il pouvait dicter des textes a madame Beauséjour, elle-même libérée par le bureau de monsieur le maire pour la période des jeux..

Une situation inattendue :

En mon âme et conscience j'ai vraiment fait toutes ces démarches pour mon patron de l'époque, avec en arrière scène l'intérêt du comité organisateur pour lequel je travaillais depuis un certain temps. J'avoue toutefois que j'ai été grandement récompensé, du fait qu'a la suite de ces événements, messieurs Rousseau et St Pierre ont jugé bon de retenir mes services pour différentes tâches.

J'ai donc été assigné au département de construction COJO, dont le mandat était de voir a la préparation des sites extérieurs au stade olympique, et qui était sous la tutelle de Monsieur Michel Guay ingénieur responsable de la division. Outre les mandats que me confiait Michel Guay, concernant les aménagements dans différentes villes comme Joliette, Granby, Bromont ,l'Acadie et plusieurs endroits situés dans le grand Montréal, j'ai occupé une bonne partie de mon temps a répondre a des demandes spécifiques de son excellence Roger Rousseau et également du vice-président exécutif monsieur Simon St Pierre

De la part de monsieur Rousseau, il me demandait généralement de le remplacer pour prononcer une conférence sur l'organisation des jeux olympiques, généralement une promesse qu'il avait faite a un organisme et qu'il ne pouvait pas remplir. Exemple; St Jean Port Joly qu'il trouvait trop loin pour aller un soir a la chambre de commerce de Matane et/ou la prison de Bordeaux qu'il trouvait trop compliqué pour s'y rendre. Je témoigne de ces deux endroits avec humour, mais j'en ai fait beaucoup d'autres et j'ai bien aimé, Je crois sincèrement que monsieur Rousseau ne pouvait pas répondre aux nombreuses demandes qu'il recevait.

Quant a monsieur Simon St Pierre, il se servait de mes oreilles pour réfléchir a haute voix d'une décision qu'il devait prendre a l'égard d'un projet ou d'un individu. J'étais très attentif a ses propos et je me sentais utile, parce que l'énorme responsabilité de son poste l'empêchait souvent de pouvoir réfléchir a son aise comme il l'aurait souhaité et alors il se servait souvent de mon attitude détendu et toujours impartiale pour compléter sa réflexion..

:

Période enrichissante

Participer à une nouvelle activité est un enrichissement pour tout individu qui s'implique sérieusement. L'organisation des jeux olympiques, par son ampleur, comprend une multitude d'activités toutes aussi disparates les unes des autres. Un représentant d'une telle organisation, peut très bien être concentré à une activité spécifique et c'est certainement très profitable pour sa personne..

Hors, voilà que les circonstances m'ont permises de m'impliquer dans un grand nombre d'activités toutes différentes les unes des autres avec des gens tous différents les uns des autres.

Les aménagements de sites olympiques

Une construction de bâtiment est toujours une construction avec des matériaux, des plans, de la main d'œuvre et un budget. Mais l'aménagement d'un site olympique comprend automatiquement un complexe sportif, à cause des exigences spécifiques pour les compétitions et de la rigueur, sans limite aucune, avec laquelle les responsables sportifs s'imposent des objectifs parfois inaccessibles. À tout cela s'ajoute ; le genre, l'endroit, l'autorité responsable et toutes autres considérations du moment et du futur.

La négociation avec une autorité municipale pour l'aménagement d'un site, alors que l'intérêt commun est en cause, est tout à fait différente d'avec une entreprise privée et que le bénéfice net est surtout pris en considération.

Qu'il suffise de penser à la négociation avec Monsieur Lowbe, propriétaire du club de foot-ball d'Ottawa, alors qu'il nous fallait utiliser son stade, au beau milieu de la saison très courte de ses activités. Il devenait donc évident qu'il fallait à toute fin pratique compenser pour les pertes anticipées par les activités de l'année 1976.

Pour compliquer les négociations, le très dévoué aux commandites pour le COJO, monsieur Gerry Snyder, n'aimait pas Mister Lowbe et ne faisait pas confiance à ses chiffres pour le montant de la réclamation. Naturellement je ne comprenais pas pourquoi monsieur Snyder était si incrédule vis-à-vis les chiffres présentés par monsieur Lowbe, et les avocats du COJO non plus avant d'aller régler l'affaire en cour.*C'étaient les reliquats d'une affaire de chevaux de course entre les deux messieurs, m'a-t-on dit*

Quant aux autres sites, mon patron Michel Guay avait constamment à prendre des décisions qui donnaient satisfaction à la discipline sportive concernée et aux responsables des fédérations pour qui, * L'atteinte de la perfection est le seul objectif.*

Le plus bel exemple à cette réalité serait probablement les aménagements équestres à Bromont. Au cours des années 74, sur recommandations d'experts locaux, la division construction a autorisé la construction de 110 unités de logements pour chevaux.

Aménagés spécifiquement pour loger individuellement les 110 chevaux attendus pour les compétitions, elles furent construites en fonction d'une utilisation appropriées pour le mois de juillet au Québec. C'est-à-dire bien aérées et de grandeur normale. Après une courte visite du président de la fédération équestre internationale, le prince Philip, Duc d'Édimbourg et mari de sa majesté la reine d'Angleterre, les responsables des compétitions internationales l'ont convaincu que les lieux devaient être plus confortables pour ce type de chevaux de compétitions. Demande fût donc faite, d'isoler adéquatement

les murs des écuries et d'y ajouter un système d'air climatisé pour un meilleur confort, et plus sécurisant pour la santé des animaux. Cette demande représentait environ une somme additionnelle de 10,000\$ chaque stalle, pour lesquelles la COJO avait déjà investi 10,000\$ pour chacune d'elle. Accompagné de monsieur Simon St Pierre et de monsieur Bill Little, nous avons rencontré les membres de la fédération concernée à Bruxelles pour discuter de cette demande, parce que les exigences étaient, selon les représentants locaux, fermes et sans condition. Messieurs St Pierre et Little n'ont pu convaincre sa majesté et ses collègues de canceler leur demande et accepter la construction des stalles tel quel. C'est à ce moment que le prince Philip a demandé à Simon St Pierre, dans un anglais que je n'ai jamais compris et en me regardant il dit * what his he doing in the picture*. J'avoue m'être senti la cinquième roue de la charrette. Monsieur St Pierre lui répondit alors que je représentais le département de la construction à Montréal. C'est alors qu'il m'a demandé * do you have any comments*. J'ai alors demandé au président la permission de m'adresser à cette vénérable assemblée dans ma langue maternelle, parce que je ressentais, je ne pouvais pas l'exprimer en anglais. Il accepta avec empressement et j'ai compris que la majorité des 25 membres du comité comprenaient très bien le français. J'ai donc expliqué à l'assemblée que, au Canada, la vocation d'un cheval est encore beaucoup plus utilitaire que sportive dans la mémoire des gens et que le coût de construction de 10,000\$ pour un unité de logement d'un cheval dans les écuries de Bromont, était amplement élevé. et difficilement acceptable par la population en général. .

Pour confirmer mon dire, j'ai fait valoir qu'à cette époque, 10,000\$ était le prix d'une maison assez grande pour loger une famille de cinq personnes et que même s'il fait froid au Québec, le mois de juillet est le mois le plus doux, et rare sont les maisons qui possèdent un système de climatisation. J'ai terminé ma réflexion en disant ceci :
* Socialement parlant, il nous sera impossible de présenter les jeux équestres à Montréal s'il faut absolument respecter cette demande* .. C'est alors que monsieur le président, du comité, dans un français impeccable nous a dit, * Mais fallait le dire plus tôt, nous sommes honorés de votre visite mais personne ne nous avait prévenu que ça portait préjudice à quiconque* Monsieur St-Pierre a complété la discussion en confirmant qu'une partie de la requête concernant les bains de pattes pour chevaux serait respectée. C'est à mon avis l'exemple parfait de ce que les exigences de fédérations sportives peuvent être sans considérations autres que le goût du surpassement. C'était donc tout un défi pour Michel Guay de maintenir un équilibre satisfaisant à tout ce beau monde.

À l'instar de la ville de Montréal, les autres villes impliquées dans l'aménagement d'un site olympique, que ce soit Granby, Joliette, l'Acadie Sherbrooke; le scénario était toujours le même à savoir si les installations devaient servir après les jeux et pour quel genre d'activités et que le coût soit totalement à la charge du COJO., même si certains aspects de l'aménagement excédaient les obligations de la compétition sportive de 1976.

Sites olympiques (suite)

Astuces et justifications administratives étaient au rendez-vous à tous les niveaux, dans les Villes qui avaient le privilège de présenter des jeux olympiques.

Sans pour autant qu'il en coûte un sou de plus au comité organisateur des jeux, il suffisait d'une recommandation écrite par le COJO pour que la Ville X.Y.Z puisse avoir l'autorisation des citoyens pour réaliser un projet en veilleuse depuis longtemps. En la ville de Bromont, comme exemple, les responsables des loisirs ont enfin obtenu la construction d'un aréna municipale, suite à une requête du COJO qui souhaitait faire certaines présentations en présence de Sa Majesté la Reine d'Angleterre. A Granby, les services des parcs ont enfin obtenu de la Ville, les fonds nécessaires à l'aménagement d'un terrain aux abords de l'aréna municipale. A Joliette, ce fut un peu différent. Parce que le terrain de tir à l'arc était existant, le montant de un million de dollars, prévu pour cet air de compétition pouvait être utilisé par les responsables de la Ville, de différentes manières, selon les visions futures des autorités de la ville de Joliette. Une grande partie de cette somme devait répondre aux exigences de la fédération et une partie était réservée aux estrades. L'air de compétition étant approuvé par madame Fritz de la fédération, dès 1974, j'avais l'autorisation d'offrir aux autorités de la Ville, d'utiliser des fonds à l'agrandissement du club house existant et de fournir des estrades temporaires commanditées, pour l'espace réservé aux spectateurs de certaines compétitions. Mon patron Michel Guay s'est même déplacé pour expliquer aux autorités de la Ville que les estrades temporaires étaient très sécuritaires, et fournies par le département des commandites du COJO, mais peine perdue. Les responsables d'alors voulaient absolument des estrades en béton (dispendieuses) pour, disaient-ils, avoir eux aussi leur installation solide et permanente en souvenir des jeux olympiques de 1976. Vingt ans plus tard il en a coûté plusieurs milliers de dollars pour démolir les estrades inoccupées, et le club house est toujours aussi petit. Aménagé voisin de l'extraordinaire amphithéâtre de Joliette, c'eût été un investissement très profitable.

La grande ville de Montréal n'a pas fait exception ; il serait beaucoup trop fastidieux d'élaborer sur de nombreux sujets, mais pour être équitable envers les autorités des petites Villes mentionnées précédemment, je veux relater que monsieur le maire Jean Drapeau a également fait plusieurs tentatives. En homme avant-gardiste qu'il était et sans doute dans l'intérêt futur de sa Ville, monsieur Drapeau avait sérieusement pensé à l'organisation du site de tir à l'arc dans l'île beaufoin, située face à Pointe-aux-Trembles dans sa partie sud-est de Montréal. L'astuce était de taille, parce ^{pour} pour aménager un site de compétition sur cette île, il fallait y construire un pont. et il ne manquerait par la suite que un peu de procédure pour annexer la petite île à la grande île de Montréal. Il m'a fallu plusieurs interventions auprès de monsieur Drapeau avec l'aide des autorités de la Ville de Joliette, et surtout de monsieur Robert Quenneville, alors député du comté de Joliette, et ministre à Québec, pour convaincre tout le monde concerné que le site de Joliette était déjà reconnu internationalement et que l'endroit était idéal pour les jeux olympiques. Mais si monsieur le maire a échoué à *l'île beaufoin* il faut admettre qu'il a pleinement réussi ailleurs, et quant à moi c'est tout à son honneur.

Olympique international

Les jeux olympiques rassemblent des athlètes de plus ou moins cent soixante quinze pays a travers le globe et favorisent la venue d'une quantité impressionnante de visiteurs.

Au cours des années précédentes a la présentation des jeux, j'ai eu l'honneur de piloter des visiteurs venus d'Europe, du Mexique, de Russie et autres, avec qui nous avons visité différents lieux de compétitions, tel le stade bien entendu et surtout Joliette pour le tir a l'arc et Bromont pour les sports équestres. Premières expériences de travail avec interprète pour les langues étrangères, ce qui m'a été très utile beaucoup plus tard ,dans des travaux de promotions en Chine et au Japon..

J'ai eu également l'opportunité de visiter Mexico pour comprendre davantage les installations requises pour les compétitions du tir a la carabine a l'Acadie, Enfin, promouvoir les équipements sportifs de Montréal, en compagnie de monsieur Simon St Pierre, j'ai visité pour la première fois de ma vie la France, l'Allemagne la Belgique ,et en une autre occasion ce fût L'Irlande, l'Angleterre et l'Italie. C'était donc pour moi le tour du monde en 24 mois.

Lors de mon séjour au Mexique en compagnie de Alice, (avec l'autorisation de mes supérieurs) après trois jours de travail a Mexico, des amis nous ont conduit a Acapulco ou nous y avons séjourné en touristes pour 7 jours.

A l'occasion d'un voyage de reconnaissance a Badminton pour constater visuellement l'ampleur des compétitions de steeple-chase ,expressément organisé en l'honneur de sa Majesté la Reine d'Angleterre chez son cousin le Duc de Beaufort, j'ai vraiment été projeté dans un monde qui dépassait mon imagination. D'abord faut dire que le voyage était sous la tutelle de monsieur Roland Desourdy, et le groupe était formé de Me Jean Cournoyer ministre des Richesses Naturelles du Québec, Raymond Desourdy ptre, monsieur Roger Deslaurier responsable des écuries a Bromont et moi-même Première escale du voyage, Shannon en Irlande, pour chercher la sœur d'un cheval qui se trouvait en compétition au Québec. Ce qui fût fait en 24 hrs de recherche, mais j'oublie si la bête a été achetée, puis immigrée au Canada.

Après ce dur travail et une nuit de repos a Londres, nous voila a Badminton au nombre des invités du cousin de la reine et sa Majesté la Reine d'Angleterre et la princesse Anne, avec tout au plus une centaine d'invités. Une démonstration de protocole, inconnu par moi jusque là. Monsieur le Duc de Beaufort nous recevait a la porte du château..

Monsieur Desourdy bien connu de monsieur le Duc lui présentait ses amis un a un. Sur présentation de Me Jean Cournoyer ministre, monsieur le Duc prêta une attention longue de quatre pas avec le ministre Cournoyer tout en bavardant de tout et de rien, suite a la présentation de Gervais Desrochers maire de Crabtree, monsieur le Duc m'accompagna pour une distance équivalent a trois pas en bavardant de rien , deux pas au prêtre Désourdy ,et se contentait de simplement dire *bienvenue monsieur * sans même bouger lorsque monsieur Desourdy lui présenta son responsable des écuries, monsieur Deslaurier. Point n'est nécessaire d'ajouter que nous avons tous bien rigolé de l'importance de chacun de nous, face au protocolaire Duc de Beaufort. Et ca s'est continué tout au long du voyage.

C,était très impressionnant d'être invité dans un vraie château habité par nos hôtes de même que visiter les écuries du domaine avec plancher de marbre et tout et tout.

Tournée promotionnelle

Quoique surpris du rôle que je devais jouer en accompagnant le vice-président exécutif du COJO, monsieur Simon St-Pierre, j'étais vraiment honoré d'être à ses côtés à Paris, Munich et Francfort où il rencontrait les gens de la presse pour faire un compte rendu de la situation à Montréal un an avant la présentation des jeux olympique de 1976.

Dès notre arrivée à Paris, une rencontre était prévue à notre hôtel avec madame la secrétaire générale du comité international olympique, suivie d'une conférence de presse et d'un dîner avec les journalistes présents. Ce qui fût fait, mais non sans une certaine inquiétude à cause de surprenants propos de monsieur St Pierre à notre arrivée à l'hôtel. . Après les salutations d'usages, Simon St-Pierre s'adresse à madame la secrétaire générale du CIO en lui faisant une boutade du genre* lorsque vous reviendrez à Montréal, si je ne suis pas à mon bureau, s.v.p. vous viendrez me porter des pommes ou des oranges à St Vincent de Paul*. J'ai vite compris que monsieur St-Pierre était obsédé par quelque chose de désagréable pour faire une farce de ce genre, ce n'était vraiment pas son style.

J'ai vite fait le lien avec une histoire invraisemblable que Simon m'avait raconté tout au long du trajet, entre deux bouts de sommeil, à savoir : que quelque temps auparavant, Simon avait été réveillé en pleine nuit, pour une perquisition dans son appartement, par des agents de la gendarmerie royale, soit disant pour trouver des documents impliquant les constructeurs du village olympique, la firme Zaroléga, et lui-même. Monsieur St-Pierre n'avait rien de tout cela chez lui, ni ailleurs, et n'avait aucun lien avec les représentants de cette firme, si ce n'est que d'avoir participé aux discussions concernant ce projet qui impliquait la direction du COJO. Mais j'en avais déduit par l'importance qu'il mettait à raconter cette aventure qu'il en était sorti très traumatisé.

L'attirant à l'écart le temps d'un café, j'ai supplié mon compagnon de voyage, d'oublier cette aventure de la * nuit d'horreur de Montréal * comme il l'appelait, et d'aller expliquer à ces messieurs les journalistes, que les aménagements des sites olympiques de Montréal, et en particulier le stade olympique, sont entre bonnes mains et que tout sera complété à temps pour le début de 76. À un journaliste qui mentionnait avoir entendu dire qu'il y avait des problèmes de construction, monsieur St-Pierre répondit : *je ne suis pas surpris que vous ayez entendu de tels propos, mais je reste surpris que vous n'ayez pas entendu dire que les problèmes avaient été résolus* à la satisfaction des journalistes présents, nous sommes passés à table. Au lendemain dans le Figaro, mention était faite que les problèmes de construction à Montréal étaient chose du passé. Et monsieur St-Pierre était content.

Mais Simon n'était pas guéri de son traumatisme et lors des autres rencontres avec les journalistes à Munich et Francfort, j'ai dû participer à plusieurs interventions pour aider monsieur St-Pierre, ce qui n'était pas normal et me rendait très soucieux pour sa santé. J'ai profité du voyage de retour pour tenter de le convaincre de se rendre en clinique pour des examens avant de retourner au bureau, mais peine perdue. Peu de temps après, peut-être à cause d'un étourdissement, (c'est mon interprétation) il fût victime d'un accident de cheval alors qu'il pratiquait l'équitation au manège de Bromont. Quel drame. Et mon patron Michel Guay a brillamment pris la relève pour compléter son mandat;

Rencontre Royale

Au cours de la période olympique, comme la plupart des membres permanents du COJO, Alice et moi avons été invités par sa Majesté la Reine Elisabeth, a participé a une réception qui se tenait sur le yacht royal, amarré face a l'habitat 67, pour loger Sa Majesté durant son séjour a Montréal , a l'occasion des jeux olympiques.

Une telle invitation est en elle-même quelque chose de spécial pour nous, mais ce qui est devenue ultra spécial, c'est que le major d'homme de sa Majesté s'est adressé a nous, pour nous demander de causer avec la Reine pendant 6 minutes lorsqu'elle circulera parmi la foule. Avant l'arrivée de madame la Reine, nous nous demandions quel sujet abordé, d'autant plus que nous savions que le protocole exige que normalement, le Sujet doit se contenter de répondre aux questions de sa Majesté.

A la première question de madame la Reine, a savoir * ou demeurez-vous* j'ai pris avantage de la situation en expliquant, pendant au moins trois minutes, que notre village natal du nom de Crabtree, était un magnifique petit village fondé par la famille Crabtree, dont le père s'appelait Edwin et qu'il était venue d'Angleterre pour y ériger un moulin a papier, qui fait toujours la fierté des résidents de Crabtree, Lorsqu'elle me demanda ce que je faisais au COJO, ce fût bien facile de lui témoigner de mon grand intérêt pour les sports équestres ,et que j'avais le grand privilège d'avoir visité Badminton, dû a mes responsabilités a Bromont, en particulier.

Force est de dire que c'est très impressionnant de rencontrer un personnage qui dégage autant de dignité, une femme au regard d'une grande acuité , s'adressant a nous dans un français impeccable , surtout qu'elle est la Reine d'Angleterre et qu'elle semble vraiment intéressée a nos propos. J'avoue que depuis cette occasion, lorsque j'entends des remarques désobligeantes a l'endroit de sa Majesté la Reine Elisabeth d'Angleterre j'en suis peiné pour ces gens qui n'ont pas eu l'occasion de la rencontrer. Quiconque peut avoir son opinion quant a la Royauté d'un quelconque pays, ou tout autre régime, mais déprécier une personne comme Elisabeth sans lui avoir parlé, c'est pas correct.

Sans être royaliste, comme certaines personnes que j'ai eu le plaisir de côtoyer , j'ai vécu des rencontres très intéressantes avec plusieurs membres de ce milieu dans des discussions très détendues. A cette période de mille neuf cent soixante-seize, plusieurs présidents des fédérations internationales étaient issus de ce milieu. C'était donc évident qu'ils ne pouvaient pas être au diapason économique de la masse populaire. Il fallait donc que les représentants locaux des différentes disciplines sportives , sachent faire le lien entre les demandes de l'internationale et les possibilités locales. Ce qui ne peut pas se faire quand la * fièvre olympique * enthousiasme le ou les responsables jusqu'à poser des gestes démesurés..

Les Jeux : Réflexions

Une aventure ou un rêve.

Il est bien certain que pour l'athlète, quel qu'il soit, c'est l'atteinte du sommet, l'accomplissement d'un rêve dont peu de gens ont la force, le courage, la volonté et l'opportunité d'atteindre.

Pour le comité organisateur, c'est la profonde sincérité de réussir un rassemblement mondial de grands athlètes résolument décidés à prouver au genre humain que la rencontre amicale entre les peuples est un gage de paix et de fraternité. La compétition sportive est donc la méthode idéale, pourvue que l'esprit olympique dans sa participation soit totalement honnête et fraternelle.

Pour le présentateur (tous ceux qui participent à la présentation) c'est une toute autre histoire : De toute évidence la gamme de présentateurs est presque à l'infini. Force est d'admettre que, * ou il y a l'homme il y a l'homochromie * La nature humaine étant ce qu'elle est, il faut faire avec comme dirait Lévy Beaulieu.

On y trouve : L'intéressé, le profiteur, le rêveur, l'insouciant, le prétentieux, le * jos-connaissant * et bien sûr, le spécialiste; Pour ma part, sauf dans le cas de monsieur Arthur Takac qui m'avait été présenté comme un spécialiste en organisation de jeux olympiques à travers le monde., je ne pensais pas en rencontrer un autre., Sauf pour les spécialistes des disciplines sportives, j'ai toujours été surpris de rencontrer une bonne quantité de travailleurs locaux de l'organisation, qui se réclamaient spécialistes en organisation de jeux olympiques, alors que Montréal présentait les jeux pour la première fois de son histoire.

D'ailleurs mon initiation au COJO a été faite sur ce thème; (Anecdote légère): Les premières personnes rencontrées dans l'ascenseur (très lent) de l'ancien vieux palais de justice de Montréal, furent Me Francois Godbout et Jean Lafleur, Pour engager la conversation, je demande à Jean Lafleur ce qu'il faisait au COJO, il me répondit qu'il était le spécialiste de la flamme olympique, et responsable de celle-ci depuis un an. Comme nous étions encore à trois ans de la présentation des jeux, je lui dit à la blague, * Ca va coûter cher d'huile cette flamme *. Me Godbout a bien rigolé, mais je pense que Lafleur n'a pas trouvé ça drôle drôle. Mais par la suite, je me suis toujours bien entendu avec l'ami Jean. C'était là le premier exemple et je ne chercherai pas à en mentionner d'autres,.

Par contre j'ai vite compris qu'il fallait souvent traverser plusieurs petits royaumes pour progresser dans l'un ou l'autre des projets, et surtout ne pas se laisser impressionner par aucun * Roi d'un jour *. qui voulait absolument y laisser sa marque pour la postérité.

Réflexions faites, je pense que j'ai eu la chance de ne pas vivre l'énerverement quotidien, c'est-à-dire cette fièvre olympique, communément appelée *la piqûre olympique*, qui était presque la norme dans tous les secteurs de l'organisation matérielle des jeux

Je devais honorer mes obligations de maire de ma municipalité de Crabtree, et je considérais mon implication au COJO comme un tout autre travail de gestion, ou de représentation, selon ce que l'on me confiait. Un exemple assez éloquent pourrait être le fait suivant : Voila que Simon St-Pierre était attendu au bureau du comité exécutif de la Ville de Montréal, où monsieur le président Gérard Niding l'avait convoqué pour 11hr a.m., afin de participer à un rapport d'étape adressé au comité international à Genève. Vers 11hr,10 monsieur St-Pierre me demande d'assister à ce meeting en compagnie de Reynald Savoie journaliste, pour prendre bonne note des commentaires des gérants de la construction du stade,tous réunis au bureau de monsieur Niding pour faire le point

. C'était un peu impressionnant d'arriver en retard à la réunion, et c'était la première fois de ma vie je me présentais dans cette vénérable enceinte .J'imagine qu'il en était de même pour Reynald.. Donc nous voila assis comme deux accusés face au juge Niding.

Avec, comme outil de travail, un immense pot de fleurs déposé en coin sur le majestueux bureau du Président, voila que monsieur Niding débute la réunion en nous investissant de reproches et qualifiant tous les organisateurs du COJO d'incompétents et peu responsables, Je l'interrompue en lui disant sur un ton blagueur, que * monsieur, je suis maire de Crabtree et si nous avons un comité exécutif, je souhaiterais avoir un président comme Vous *.. .Et je continue plus sérieusement, en lui disant, * Mais pour le moment monsieur Niding, vous retardez tout le monde en nous considérant comme des enfants que leur père a abandonnés,alors que monsieur St-Pierre est victime d'un très gros dérangement.. Monsieur Savoie est ici pour écrire le rapport que vous voudrez bien lui dicter et ensuite nous irons à la piscine que vous avez eu l'amabilité de mettre à la disposition des employés du COJO. dans leur temps libre,* . Ce fût suivi d'un bon moment de détente et l'assemblée s'est déroulée rapidement dans le respect de chacun, et un café ou un appéritif, a été offert par monsieur Niding, à tout ceux qui n'allaient pas à la piscine, dit-il. En plus par la même occasion j'ai rencontré monsieur Marcel Desourdy que je n'avais pas vu depuis longtemps, et je l'ai bien reconnu à ses propos, lorsqu'il m'a dit, * Ca vous énerve pas trop des présidents nerveux* .

Ne pas ressentir la fièvre olympique quant on travaille à l'organisation des jeux olympiques est certainement une arme à deux tranchants. D'une part, ça facilite beaucoup le travail journalier et la prise de décision matérielle, mais du même coup ça prive certainement de beaucoup d'émotions dans l'euphorie des présentations sportives. Et je l'ai mentionné en plusieurs occasions, l'enthousiasme enflammée des représentants de plusieurs fédérations sportives,a très certainement contribué aux succès à répétition qui ont meublés la période des jeux, mais a été également beaucoup responsable des coûts excessifs, dans la majorité des cas signalés par la presse populaire.

Ce fût par contre un cours universitaire digne d'un baccalauréat en sociologie que le hasard de la vie a bien voulu me donner.

Primo : J'ai réalisé que * l'impression de * la perception de* est, heureusement ou malheureusement, dans la majorité des circonstances, beaucoup plus considérée que la réalité.

En ce qui me concerne, j'ai tout a coup compris que, contrairement a la plupart de mes collègues de travail, je jouissais de certains privilèges de la part de notre Président Commissaire, tout simplement parce que j'étais maire de Crabtree. Il fallait savoir que son Excellence Roger Rousseau, ex ambassadeur canadien au Vénézuéla, entretenait un comportement protocolaire qui lui semblait tout a fait normal, et que, un maire c'est un maire. Donc le maire de Crabtree a droit aux mêmes attentions que le maire de Montréal, selon le raisonnement de celui qui a étudié l'ordre protocolaire international. Je n'en ai pas abusé, d'autant plus que j'ai réalisé la chose en cours de route, et surtout en me demandant pourquoi j'avais été si performant dans certaines occasions. Tel que l'affaire Chantigny, les représentations pour et au nom du Président, la disponibilité de monsieur Rousseau a mon endroit, et probablement l'approche facile avec le Duc d'Edimbourg et très certainement la raison qui a justifiée le temps qu'a mise sa Majesté la Reine d'Angleterre pour discuter durant 6 minutes avec Alice et moi. Faut dire que j'aurais due allumer beaucoup plus tôt après les épisodes de Badminton. J'étais par ailleurs toujours attendu presque amicalement au bureau de monsieur le maire Jean Drapeau, parce qu'il aimait bien me taquiner en m'appelant * son petit maire préféré*. J'en déduis donc : que l'impression que l'on dégage est plus important que la réalité, et cela est vraie depuis que Madelaine de Verchère a fait croire aux indiens qu'elle n'était pas seule a garder le fort.

Malheureusement le COJO a connu sa Madelaine de Verchère dans la Presse Négative et en particulier dans la personne d'un journaliste nommé Guy Pinard. C'était bien sur la personne de monsieur le maire Jean Drapeau qui était visée, mais c'est le COJO qui recevait les projectiles. Il faut se souvenir que c'est l'époque du * water-gate* ou, soit disant ce monsieur journaliste , il n'a suffi que du travail d'un journaliste pour éliminer le président des Etats-Unis Richard Nixon, via le scandale du * water-gate*

Hors, a l'occasion d'un lancement quelconque au restaurant le vieux St Gabriel , en m'adressant a Guy Pinard, je vantais la plume de Guy Pinard journaliste, dans tous ses écrits .Du même souffle, je lui demandai pourquoi il était si vitrioleur lorsqu'il écrivait des articles concernant monsieur le maire Jean Drapeau.

Il me répondit, en employant son langage préféré a l'endroit des olympiques, * Cela a pris seulement un journaliste pour détruire le président américain Richard Nixon et je peux faire la même chose avec le maire Jean Drapeau * . Je n'ai pas compris le pourquoi de son acharnement envers monsieur Drapeau, mais j'ai pris la décision a ce jour de vivre sans jamais faire confiance a un journaliste, surtout lorsqu'il pense qu'il est imbu de supériorité ou qu'il croit être chargé d'une mission surnaturelle dont lui seul connaît la provenance. Je me suis laissé dire par la suite, que monsieur Pinard n'avait pas compris pourquoi monsieur Jean Drapeau n'avait pas retenu ses services pour diriger les communications au comité organisateur des jeux olympiques de 1976.